



Master Droit du numérique

5173G

Ce master 2 ne forme pas à une branche spécifique du droit mais à un secteur d'activité, celui des médias (radios, TV, services de vidéos à la demande, presse ou encore cinéma), qu'il aborde sous l'angle juridique. Il a été pensé au regard des besoins des acteurs du monde des médias, qui ont soutenu son ouverture en apprentissage.

Ce master est consacré aux disciplines juridiques mobilisées dans le secteur des médias, qu'elles relèvent du droit privé ou du droit public (propriété littéraire et artistique, infractions de presse, régulation audiovisuelle, droit de la concurrence, ou encore droit des données personnelles). Une part importante est accordée aux aspects techniques, économiques et pratiques (économie des médias ; réseaux de diffusion ou encore pratique et déontologie du journaliste) ainsi qu'aux activités connexes (communications électroniques) dont la compréhension est indispensable dans le secteur des médias.

Le master est en lien permanent avec la vie économique des médias. Cours assurés, pour certains, par des acteurs du secteur, rencontres avec les maîtres d'apprentissage, masterclass organisées avec les professionnels, voyage d'étude à Lille à l'occasion du Festival Séries Manias. Tout au long de l'année, la promotion est placée au cœur de l'activité des médias, à un poste d'observation privilégié pour en saisir les évolutions, les enjeux et les préoccupations.

> [Site du master Droit du numérique, parcours Droit des médias](#)

master-droit-des-medias.u-paris2.fr

Responsables pédagogiques

[Camille BROYELLE](#), professeur de droit

[Scolarité de master](#)

[Adresse mail de l'équipe du master](#)

Master Droit du numérique

Master Droit des médias

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[Droit privé](#)

[Mme Camille BROYELLE](#)

[Masters en Droit](#)

[Centre Panthéon](#)

[Master](#)

[1 an](#)

[En apprentissage](#)

L'immersion académique et professionnelle des étudiants, pendant un an, est destinée à préparer au mieux leur arrivée sur le marché du travail. C'est pourquoi le suivi du master 2 dans le cadre d'un contrat d'apprentissage est fortement privilégié (les étudiants peuvent toutefois également choisir d'effectuer un stage).

En dehors des enseignements fondamentaux, sont donnés des cours spécialisés voire ultra spécialisés (gestion collective des droits, contrats de travail dans le secteur des médias ou encore distribution de la presse) ainsi que des formations pratiques (cours d'anglais, calés sur les besoins du secteur ; préparation aux présentations orales). À la sortie du master, les étudiants ont ainsi abordé tous les pans du droit utilisés quotidiennement par les acteurs du secteur et savent manier les principaux outils du monde professionnel.

L'apprentissage

Les contrats d'apprentissage durent généralement 12 mois et se calent sur la période de formation universitaire, c'est-à-



dire de la rentrée universitaire à la fin de la formation, soit pour l'année universitaire 2022-2023 du 22 septembre 2022 au 30 septembre 2023.

Le master dispose d'un vivier d'offres d'apprentissage mais les étudiants sont tenus de rechercher leur employeur en toute autonomie.

Il est possible, le cas échéant, d'effectuer un stage à la place de l'apprentissage, mais cette solution n'est pas recommandée.

Une réunion d'information sur l'apprentissage aura lieu en juin ; la date sera précisée aux étudiants admis.

Pour mieux connaître le dispositif légal de l'apprentissage, consultez le site de notre partenaire [FORMASUP PARIS IDF](#).

[Français](#)

[Bac +4](#)

Les étudiants reçus en master 1 « Droit du numérique, parcours Droit des médias » sont destinés à suivre le master 2. Quelques places (selon les effectifs de master 1) sont toutefois réservées aux étudiants titulaires d'un autre master qui souhaiteraient intégrer directement le master 2.

Profils des candidatures

Ce master est ouvert aux candidats titulaires d'une 1re année de master juridique, de droit privé comme de droit public, et aux titulaires d'autres diplômes justifiant d'une formation en droit (Sciences Po, ou Master 1 en droit).

Un bon niveau juridique général est requis et une attention particulière est portée à la cohérence de la candidature.

La lettre de motivation, concise, doit convaincre de l'intérêt porté au monde des médias, qu'il résulte de la formation antérieure et/ ou des diverses expériences professionnelles, associatives ou personnelles du candidat.

Les candidats préciseront le domaine et les types d'entreprises privilégiés pour un contrat d'apprentissage.

Procédure de candidature et de sélection

Enregistrement des candidatures en ligne (plus d'informations sur [cette page](#)) : **du 5 mai au 23 mai 2025**

- > **Première sélection sur dossier** (résultats communiqués par mail la **semaine du 26 mai** : vérifiez vos spams) ;
- > **Entretien en visio, du lundi 2 juin au vendredi 20 juin.**

Les candidat(e)s présélectionnés seront auditionnés par la directrice du master, [Camille BROYELLE](#), en visio. L'entretien se déroulera de la façon suivante :

- > **1h avant l'heure de l'entretien** : un document (article de presse, décision de justice, ou encore communiqué) sera transmis par mail au candidat(e) qui disposera d'une heure pour en rédiger le compte rendu. Celui-ci ne devra pas dépasser les 2500 signes (espaces compris ; pas de citations ni de copiés/collés). Il s'agit de rendre compte, de la façon la plus claire possible, du contenu du document. Cet exercice permettra d'apprécier les qualités rédactionnelles du candidat(e) et sa maîtrise générale du droit. Au bout d'une heure, le document doit être transmis par mail à l'adresse qui aura été communiquée ;
- > **Suivra une discussion**, en vision, **d'une dizaine de minutes, menée par la directrice du Master**. Cette discussion portera sur le document ; elle permettra également de connaître le candidat(e) et sa motivation.

Les cours ont lieu au centre Panthéon.

L'année (de la mi-septembre à la mi-septembre) est organisée afin de permettre de suivre, de façon alternée, une formation académique et une activité professionnelle (en apprentissage ou en stage) :

- > De la mi-septembre au mois d'avril : les étudiants mènent de front leur activité en entreprise (contrat



d'apprentissage d'un an ou stage de 6 mois) et leurs enseignements à un rythme de deux jours par semaine à l'université (jeudi et vendredi) avec, intercalées, 3 semaines complètes de cours ;

> À partir du mois d'avril, les cours sont quasiment achevés ; les étudiants consacrent la majeure partie de leur temps à leurs missions en entreprise, tout en réservant du temps à la rédaction de leur mémoire et quelques jours à des ateliers de formation à l'université ;

> Mi-septembre : soutenance des mémoires.

Formation académique

- > Propriété littéraire et artistique (20h)
- > Infractions de presse (20h)
- > Pratique des infractions de presse (12h)
- > Droit et régulation de l'audiovisuel I (20h)
- > Droit et régulation de l'audiovisuel II (20h)
- > Contrats de l'audiovisuel (30h)
- > Droit de la concurrence (20h)
- > Obligations et responsabilités des acteurs d'internet (20h)
- > Régulation des communications électroniques et du numérique (20h)
- > Communication commerciale et publicité (20h)
- > Pratique et déontologie du journaliste (20h)
- > Droit des données personnelles (20h)
- > Économie des médias (16h)
- > Réseaux de diffusion (10h)
- > Fabrication, diffusion, distribution des œuvres audiovisuelles et cinématographiques (12h)
- > Distribution de la presse (12h)
- > Vie privée et droit à l'image (12h)
- > Droit de la musique (12h)
- > Contrats de travail dans le secteur des médias (6h)
- > Gestion collective des droits (6h)
- > Anglais juridique (24h)

Modules professionnalisation et méthodologies

- > Masterclass avec les acteurs du monde des médias
- > Ateliers Tutorat, compétences, retours d'expérience et veille professionnelle
- > Ateliers Communication professionnelle
- > Ateliers Mémoire et préparation à la soutenance
- > Voyage d'études à un Festival (Festival de La Rochelle ou encore Série Manias)

Volume horaire total (y compris voyage d'études et soutenance) : 446 heures

ECTS : 60

Les diplômés se destinent au barreau, mais aussi à tous postes de juristes proposés dans les entreprises de médias (chaînes de télévision, radio, groupes de presse, plateformes), les sociétés de production et de distribution, les agences artistiques, les festivals, les banques du cinéma ou encore les organismes publics (autorités administratives indépendantes, ministères).

Candidature

[Lien vers la plateforme de candidature de l'université](#)